

A&F RESTAURATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, rue des Verdales
34570 PIGNAN

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 13 SEPTEMBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Alexis BOURSIN, demeurant 9, rue des Verdales, 34570 PIGNAN,

Monsieur Florian BOURSIN, demeurant 9, rue des Verdales, 34570 PIGNAN,

agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée A&F RESTAURATION au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 9, rue des Verdales, 34570 PIGNAN, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 13 septembre 2024

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination des premiers gérants de la Société.

NOMINATION DES PREMIERS GÉRANTS

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérants de la Société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Alexis BOURSIN, demeurant 9, rue des Verdales 34570 PIGNAN**
- **Monsieur Florian BOURSIN, demeurant 9, rue des Verdales, 34570 PIGNAN**

Monsieur Alexis BOURSIN et Monsieur Florian BOURSIN disposeront, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Alexis BOURSIN et Monsieur Florian BOURSIN acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de leurs fonctions, Monsieur Alexis BOURSIN et Monsieur Florian BOURSIN auront droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à PIGNAN
Le 13 septembre 2024

Alexis BOURSIN

Florian BOURSIN